



# KERNEKO

LE CLUB ENTREPRISE DU  
FESTIVAL DE CORNOUAILLE

## Trophée KERNEKO de l'artisanat

### Lancement du prix 2026

### 10<sup>ème</sup> édition



## Un rappel : KERNEKO, quésaco ?

Tout simplement le premier rendez-vous des partenaires, mécènes et soutiens du Festival de Cornouaille, l'événement emblématique de la culture bretonne qui se tiendra du 23 au 26 juillet 2026 à Quimper. Pour la 9ème année, cet événement confirme le lien fort de la culture et de l'économie comme vecteur de dynamisme, de réussites et d'emplois, sur notre territoire.

## Une création unique pour une série de trophées :

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne (CMA Bretagne) associée au Festival de Cornouaille et à son club KERNEKO lance, avec le soutien de France Bleu, un nouvel appel à concourir pour la création du trophée 2026.

Les dossiers doivent répondre aux critères fixés par la CMA Bretagne et KERNEKO. La qualité des productions proposées par les artisans, dont les artisans d'art, est unanimement saluée depuis 10 ans. La diversité des talents, la beauté des réalisations et l'implication de chaque candidat sont remarquables depuis le départ et nous incitent à poursuivre la valorisation de leurs compétences et talents sur notre territoire.

Aussi, Le festival de Cornouaille, vitrine culturelle de la Cornouaille, souhaite faire profiter de son image les artisans du territoire en leur proposant de candidater, à nouveau, pour une nouvelle production 2026.

## Les lauréats des précédentes éditions :



**Precisteel**  
Mathieu  
Gourvenenec  
2017



**Guernilis Créations**  
Catherine  
Meirhaeghe  
2018



**Concarneau Déco Recyclée**  
Didier Guinard  
2019



**Esprit Créateur**  
Bas Van Zuijlen  
2021



**Rehab**  
Nicolas Voisard  
2022



**Atelier Toussaint**  
Bastien Toussaint  
2023



**KARBON Créations**  
Jolan Trécherel  
2024



**GLAZ'INK**  
Sophie Ambroise  
2025



## Comment déposer sa candidature en 2026?

Pour candidater, l'artisan doit être **immatriculé dans le Finistère au répertoire des métiers de la CMA**.

Toute candidature fera l'objet d'un envoi de dossier **avant le 31 mai 2026 minuit** à l'adresse indiquée dans le dossier de candidature.

Seules seront retenues les candidatures des artisans respectant les consignes précisées ci-dessous :

- les dimensions de l'œuvre seront les suivantes : **0.160 m<sup>2</sup>** au maximum (elle devra pouvoir se tenir dans des dimensions de **30 à 45 cm**),
- son poids ne devra pas excéder **2kg**,
- sa matière devra être **solide et non périssable**.

Elles seront transmises à l'aide de 4 photographies représentatives.

L'œuvre retenue sera dupliquée en 5 exemplaires pour un coût global maximum de 500 euros TTC sur justification du coût des matières premières et les trophées devront être réalisés **avant le 04 juillet 2026**.

**Le lauréat se verra offrir la location d'un stand (3x3m) lors du festival de Cornouaille 2026. Il bénéficiera d'une communication valorisante auprès des partenaires de l'opération et sera convié à des remises de prix officielles.**

## La sélection

La sélection de l'entreprise se fera sur dossier. Le candidat devra présenter à un jury de représentants des partenaires un diaporama ou un book photos de l'avancée et de la préparation de son œuvre jusqu'à sa phase finale. Il sera invité à exposer son œuvre au sein des locaux de la CMA Bretagne, à Quimper. Dans ce cadre, une communication spécifique valorisera l'artisan sélectionné.

**En fonction d'impératifs sanitaires et/ou de directives gouvernementales les organisateurs se réservent le droit de différer ou d'annuler le Trophée.**





## Dossier de candidature KERNEKO 2026

Le trophée de l'artisanat KERNEKO est réservé aux entreprises artisanales finistériennes.

Nom de l'entreprise : .....

SIREN : .....

Nom/prénom du chef d'entreprise : .....

Date de naissance : ...../...../..... Lieu de naissance : .....

Date d'immatriculation : ...../...../.....

Activité : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tel fixe : ..... /..... /..... /..... /..... Portable : ..... /..... /..... /..... /.....

Email : .....

Site web : .....

Réseaux sociaux : .....

Descriptif de l'entreprise (secteur d'activité, produits/prestations réalisées...)

.....

.....

.....

.....

Type de trophée – matériaux – technique utilisée (descriptif précis) – Préciser le type de communication idéale pour valoriser votre produit (exposition, stand ...)

.....

.....

.....

.....

Je soussigné(e), .....,





- assure être immatriculé.e, au Répertoire des Métiers de la CMA sous le numéro .....
- accepte d'exposer mon œuvre au sein des locaux de la CMA à Quimper, de participer à la remise des trophées KERNEKO 2026 ainsi que d'être présent.e lors du Festival de Cornouaille 2026.

Fait à ..... le ...../...../.....

Signature et cachet de l'entreprise

### Merci de joindre à votre dossier :

- Votre CV
- Un diaporama photos ou vidéo (préparation, étapes de la construction et réalisation finale, en situation de travail)

## Dossier à retourner avant le 31 mai 2026

**Par mail** [delphine.binard@cma-bretagne.fr](mailto:delphine.binard@cma-bretagne.fr) **Par courrier**  
 CMA Bretagne  
 24 Route de Cuzon  
 CS 21037  
 29196 Quimper Cedex

### Contact :

Delphine BINARD - Directrice Territoriale du Finistère

[delphine.binard@cma-bretagne.fr](mailto:delphine.binard@cma-bretagne.fr) - Tél : 07 87 54 55 05

